



⇒ Communiqué de presse

Jeudi 23 septembre 2010



Contrat Région-Pays de Brocéliande 2006-2012 **La Région dédie 4,9 M€ aux projets du pays**

Instruments de mise en œuvre de la politique territoriale du Conseil régional de Bretagne, les contrats Région-Pays signés entre 2006 et 2007, font l'objet d'une « clause de revoyure » à mi-parcours. Gwenegon Bui, Vice-président de la Région chargé de la politique territoriale et numérique, s'est engagé dans un tour de Bretagne pour signer ces avenants, aboutissements de négociations menées tout au long de l'année 2009. Etape dans le Pays de Brocéliande, le 23 septembre.

Avec une dotation globale de plus de **4,9 M€**, le contrat Région-Pays de Brocéliande comporte, notamment, **27 projets structurants d'intérêt régional** (dotation régionale de 3,04 M€). Des échanges réguliers entre les élus et services de la Région et du Pays, menés lors de cette révision à mi-parcours, ont permis d'introduire 12 nouveaux projets et d'accroître la qualité du contrat, dans son ensemble.

Parmi les projets inscrits dans des **thématiques très diversifiées**, on peut citer la Maison de Brocéliande (250 000 €), la restructuration de la zone d'activités de Haute Bretagne (160 000 €), la Maison du livre à Bécherel (250 000 €) ou encore les équipements en chaufferie mixte bois-gaz de 3 établissements hébergeant des personnes âgées à Romillé, Médréac et Iffendic (113 265 €).

L'un des projets de ce contrat, le Manoir de la Ville Cotterel, a fait l'objet d'une visite le 23 septembre à l'occasion de la signature officielle de l'avenant au contrat Région-Pays. Après la rénovation d'une première partie de l'édifice, la Communauté de communes et le Pays y ont installé leur siège administratif. La restructuration du site va se poursuivre dans le troisième bâtiment qui sera rénové et étendu, avec la création d'espaces permettant d'accueillir des manifestations événementielles, des expositions, des conférences... De nouveaux services à la population seront également offerts au manoir de la Ville Cotterel, comme le Point accueil emploi. La rénovation de l'ensemble du bâtiment, d'un coût total de 521 000 €, est subventionnée par la Région dans le cadre du contrat à hauteur de **195 000 €**.

Une enveloppe numérique de près de 376 000 €

La Région Bretagne souhaite assurer la cohérence du développement numérique sur son territoire, **tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur propre espace géographique**. Elle a donc décidé, en 2009, d'accorder à chaque Pays une enveloppe numérique, lors de la révision des contrats.

Le Pays de Brocéliande bénéficie d'une enveloppe de **375 914 €** qu'il pourra utiliser pour financer des infrastructures destinées à **améliorer la couverture en très haut débit**, des actions visant à **favoriser le développement des usages** (e-administration, lutte contre la fracture numérique, service aux entreprises...) ou encore la définition de stratégie de développement des usages.

Contacts : Odile Bruley 06 76 87 49 57 - Rose-Marie Louis 06 88 92 04 53 - Gaël Le Saout 06 62 39

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - Fax : 02 99 27 13 34 - presse@region-bretagne.fr

Conseil régional de Bretagne

283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 34711 Rennes CEDEX 7

Communiqués, dossiers de presse, photos libres de droit...

Accédez directement à l'Espace Presse sur www.bretagne.fr/presse

La révision du contrat Région-Pays de Brocéliande

Après révision à mi-parcours, le Contrat Région-Pays de Brocéliande 2006-2012 porte sur une dotation globale de 4 912 837 € :

- une dotation de 3 042 794 € pour l'enveloppe 2, destinée à financer les projets structurants pour le Pays,
- une dotation de 760 699 € pour l'enveloppe 3 au titre du financement de projets locaux, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local,
- une dotation numérique de 375 914 €,
- une dotation ingénierie de 733 430 €.

La révision de ce contrat a permis d'introduction **12 nouveaux projets** dont 5 dans la thématique économique.

Quelques exemples de projets

La Maison de Brocéliande

La fréquentation touristique de Brocéliande est en constante progression. Mais, si l'on connaît bien sa forêt et sa dimension légendaire, ce territoire est aussi riche d'atouts naturels et d'un patrimoine bâti, culturel et historique peu valorisé jusqu'ici. Les élus ont donc entamé, en 2005, une réflexion et un travail pour envisager le développement touristique du pays dans son ensemble et, ainsi, faire de Brocéliande une véritable destination, intégrée dans un réseau de professionnels et dotée d'une offre de qualité, respectueuse de son identité.

Conçu comme un véritable **centre d'interprétation**, la future Maison de Brocéliande s'inscrit dans cette démarche. Implantée sur les bords de l'étang de Paimpont, cet équipement sera un carrefour, un **lieu d'échange et de rencontres** entre les acteurs de Brocéliande mais aussi un **point d'accueil où les visiteurs trouveront les clés pour découvrir toutes les facettes du territoire** et leur donner envie d'y prolonger leur séjour. A partir de ce point d'entrée, ils seront orientés vers les autres acteurs touristiques.

S'inscrivant dans une démarche de développement durable, la Région a souhaité soutenir la création de la Maison de Brocéliande (estimée à 3 M€) dans le cadre du contrat Région-Pays à hauteur de **250 000 €**.

Requalification du parc d'activités de Haute-Bretagne

La zone du Maupas est intégrée au parc d'activités de Haute-Bretagne qui s'étend sur 110 hectares à l'intersection de la RN164 et de l'axe Saint-Malo – Vannes (RD166). Afin d'en sécuriser les déplacements et d'en améliorer l'image et l'attractivité, de nouvelles entrées vont être créées et des aménagements réalisés : nouvelle signalétique, voirie, assainissement, liaisons piétonnes, espaces verts...

L'ensemble des travaux, qui permettra à la zone d'activités de Haute-Bretagne d'être labellisée **Bretagne Qualiparc**¹, est estimé à 1,16 M€ financé à hauteur de **160 000 €** par la Région dans le cadre du contrat Région-Pays.

¹ Pour bénéficier d'un soutien régional, l'aménagement des zones d'activités doit se faire dans une logique de développement durable et s'inscrire dans le référentiel Bretagne Qualiparc défini conjointement par la Région et les quatre Conseils généraux (respect de l'environnement, accessibilité par les transports en commun, services aux entreprises et salariés...). Les collectivités s'appuient sur ce référentiel pour accorder la labellisation Bretagne Qualiparc.

La Maison du livre de Bécherel

Avec près de 20 librairies, 45 emplois directs liés aux livres et une antenne de la Bibliothèque départementale implantée sur son territoire, la Communauté de communes du pays de Bécherel a construit sa stratégie culturelle et touristique autour de la Cité du livre.

Elle a développé un programme d'actions en 2003 s'appuyant sur la mise en réseau des 7 bibliothèques du territoire, la création d'ateliers d'écriture, d'accueil d'auteurs en résidence... et poursuit son action avec la création de la Maison du livre.

Lieu d'accueil et d'information, ce bâtiment de 314 m² est un lieu d'expositions (permanentes et temporaires) et de pratiques culturelles où se déroulent des stages et ateliers d'écritures. Il deviendra aussi un point d'échanges et de rencontres pour les professionnels du livre (libraires, artistes, responsables de bibliothèques...) et les associations qui peuvent s'y retrouver pour mutualiser des expériences ou développer des projets communs.

L'aménagement de cet équipement a été soutenu par la Région dans le cadre du contrat Région-Pays à hauteur de **250 000 €** (coût total de l'opération 990 000 €).

Trois établissements pour personnes âgées équipés d'une chaufferie bois-gaz

Le pays a souhaité accompagner dans le cadre du contrat Région-Pays 6 démarches exemplaires du point de vue de l'environnement. Ainsi la maison de retraite « Les grands jardins », à Médréac, et le centre de vie pour adultes handicapés vieillissants à Iffendic, se sont tous équipés d'une chaufferie mixte bois-gaz. Le nouvel EPHAD ouvert à Romillé, fin 2008, est également équipé d'une chaufferie mixte.

La Région a soutenu ces installations, qui permettront de réduire les consommations d'énergie et donc de limiter l'impact sur l'environnement, dans le cadre du contrat à hauteur de **27 000 €** pour le premier (coût total 56 250 €), **34 457 €** pour le deuxième (coût total 113 453 €) et **51 808 €** pour le dernier (coût total 147 600 €).



Le pays de Brocéliande en chiffres

- 5 communautés de communes : des pays de Bécherel, Brocéliande, Montauban, Montfort et Saint-Méen-le-Grand ;
- 43 communes,
- 68 829 habitants (2007),
- un territoire de 929 km²

Les 37 projets d'envergure régionale du contrat Région-Pays de Saint-Malo (projets de l'enveloppe 2)

PROJETS	BUDGET (total / part Région)
Pour une définition de stratégies territoriales de développement économique et social	
Mettre en place des structures d'accueil temporaire des entreprises de haute qualité	857 937 € / 145 600 €
Construction d'un bâtiment industriel de 1500 m ²	1280 000 € / 160 000 €
Création du Parc d'activité du Champ Rouatard	1387 416 € / 90 000 €
Requalification du parc d'activités de Haute Bretagne	1 163 641 € / 160 000 €
Extension du parc d'activités de Haute Bretagne - secteur sud voie ferrée tranche 1B	4 272 775 € / 50 000 €
Pour une exemplarité des démarches environnementales	
Accompagnement méthodologique pour la mise en place d'un agenda 21 local	60 000 € / 12 000 €
Construction d'une plateforme et d'un hangar de stockage et séchage de plaquettes de bois à Iffendic	130 000 € / 34 000 €
Mise en place d'une chaufferie mixte bois-gaz dans un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes à Romillé	147 600 € / 51 808 €
Implantation d'une chaufferie bois dans un établissement hébergeant des personnes âgées dépendantes à Médréac	56 250 € / 27 000 €
Implantation d'une chaufferie mixte bois-gaz Dans un foyer de vie pour adultes handicapés vieillissants à Iffendic	113 454 € / 34 457 €
Maison du développement Manoir de la ville coterrel rénovation et extension de la tranche 2	521 000 € / 195 000 €
Pour une Bretagne équilibrée, accessible et connectée à l'Europe et au monde	
Réalisation d'un faisceau d'échange ferroviaire - Parc d'activités le Chêne à Gaël	492 502 € / 196 262 €
Pour une Bretagne équitable et solidaire	
Atelia - construction d'un atelier relais pour Eureka emplois services et d'un atelier HQE à Breteil	496 270 € / 75 651 €
Construction d'un centre pour les restos du cœur du pays de Brocéliande	694 400 € / 210 000 €
Extension du centre aéré de Bréal sous Montfort Construction d'un local pédagogique	484 694 € / 48 470 €
Construction d'une salle multifonctions a Saint-Maugan	608 936 € / 56 800 €
Construction d'une salle multifonctions à Cardroc	849 955 € / 100 000 €
Pour la mise en place concertée d'un véritable service public de la culture	
Maison du Livre	990 000 € / 250 000 €
Equipeement culturel - médiathèque municipale de Montauban de Bretagne et maison des jeunes	1 273 416 € / 150 000 €
Construction d'un établissement cinématographique - cinéma la Bobine, Bréal-sous-Montfort	1 250 000 € / 160 000 €
Pour un développement touristique et sportif et des loisirs de qualité	
Création d'une plate-forme culturelle et touristique «Maison de Brocéliande»	3 028 100 € / 250 000 €
Modernisation de la base nautique de Paimpont	230 000 € / 46 000 €
Modernisation de l'aire de repos de Paimpont-Brocéliande (RN24)	160 000 € / 32 000 €
Modernisation et réhabilitation de la salle Viviane sur le site de Trémelin	600 000 € / 160 000 €
Extension de la piscine OCELIA	1 500 000 € / 240 000 €
Terrain de football en gazon synthétique	800 000 € / 80 000 €
Etude de préfiguration pour la construction d'un stade d'athlétisme à l'échelle du pays	55 500 € / 27 746 €

Les contrats Région - Pays : mode d'emploi

La politique territoriale du Conseil régional de Bretagne (les contrats Région – Pays) est construite autour d'une enveloppe globale impliquant la définition de priorités et de projets d'envergure régionale ainsi que quelques projets d'intérêt plus local. La collectivité souhaite ainsi créer un maillage de pays complémentaires et non concurrents pour parvenir à un développement solidaire de la Bretagne.

Au croisement des priorités régionales et des projets de chaque territoire, les contrats Région-Pays définissent les actions structurantes à mettre en œuvre. Le budget qui leur est consacré jusqu'en 2012 s'élève à 276 M€.

4 enveloppes dédiées au financement de projets

Chaque contrat Région - Pays est défini autour de 4 enveloppes distinctes :

- la 1^{ère} recense l'ensemble des interventions de la Région sur le Pays dans le cadre de ses politiques (investissements immobiliers dans les lycées, infrastructures et transports...) ; ces actions qui sont financées par ailleurs n'entrent pas dans le contrat proprement dit.
- la 2^{ème} est destinée à financer des projets structurants pour le Pays et présentant un intérêt régional. Elle comprend les opérations placées au cœur des négociations et décidées conjointement par la Région et le pays.
- la 3^{ème} est utilisée pour le financement de projets plus locaux, définis au fur et à mesure et soumis à l'examen du comité local.
- une 4^{ème} enveloppe a été ajoutée en 2009. Afin d'assurer la cohérence du développement numérique de la Bretagne tout en laissant les collectivités libres des aménagements sur leur territoire, la Région a doté chaque pays d'une enveloppe numérique. Au total, ce sont 16 M€ qui ont été accordés aux pays lors de la révision afin de leur permettre de financer différents types de projets :
 - des infrastructures visant à accroître le débit pour parvenir à une couverture en très haut débit ;
 - des actions en faveur du développement des usages : e-administration, lutte contre la fracture numérique, services aux entreprises ;
 - des études : plan directeur optique, stratégie de développement des usages...

Des crédits d'ingénierie complètent ces enveloppes afin de donner aux Pays les moyens de suivre et d'analyser l'évolution de leurs projets.

Le comité local

Composé notamment des signataires du contrat et des conseillers régionaux du territoire, le comité local est le lieu de suivi de l'avancement des grands projets figurant dans les deux premières enveloppes. Il sélectionne, par un vote à la majorité, les projets d'envergure locale de la 3^{ème} enveloppe ainsi que les projets numériques.

Une révision à mi-parcours

Trois ans après sa signature, chaque contrat Région - Pays fait l'objet d'une révision permettant, à la Région et au Pays, d'apprécier la mise en œuvre du contrat dans son ensemble et de faire évoluer la liste des projets. Courant 2009, les 21 contrats Région - Pays ont été révisés et font aujourd'hui l'objet de signature d'avenant.

Basé sur des échanges entre la Région et les territoires, le processus de révision a permis de mettre en avant la qualité des projets réalisés. La Région s'est montrée particulièrement attentive à la cohérence territoriale des projets et à la manière dont ils intègrent les exigences du développement durable. Elle veille, par ailleurs, à leur participation au développement culturel du territoire ainsi qu'à leur contribution à la valorisation du bilinguisme ; ces deux aspects ont été pris en compte dans la quasi-totalité des projets présentés.

Tous les Conseils de développement ont été amenés à participer à la démarche de révision, en participant aux choix opérés localement et en communiquant un avis à la Région afin de lui faire part de leur analyse sur les propositions qui lui étaient transmises.

Ainsi, au terme de cette révision, 710 projets sont inscrits dans le cadre de la 2^{ème} enveloppe des contrats Région – Pays.

Cette période de révision a également révélé le fait que la contractualisation à l'échelle des Pays a été le **moteur d'un réel dialogue entre les élus locaux**. De même, la forte implication des conseils de développement dans le processus de révision et la qualité des avis émis sur les propositions des Pays sont à relever, témoignage de la vitalité du dialogue local.



Les 21 projets d'avenants aux contrats de pays en chiffres

- 253 nouveaux projets,
- 154 projets renégociés,
- 210 projets abandonnés,
- soit un total de 710 projets accompagnés par la Région dans le cadre de l'enveloppe 2.